



Marie-Assomption
23, rue Principale Nord
St-Bruno-de-Guigues (Québec)
J0Z 2G0
819 728-2910

2^e année

Liste des effets scolaires 2022-2023

Liste des effets scolaires à acheter et à identifier au nom de votre enfant

- 5 crayons à mine
- 1 gomme à effacer blanche
- 1 bâton de colle
- 1 ciseau
- 1 chemise à pochettes
- 10 duo-tangs
- 10 pochettes protectrices en plastique (à chargement par le haut)
- 2 crayons effaçables à sec
- 1 boîte de crayons à colorier
- 1 boîte de crayons feutres
- 2 Étuis à crayons (une pour les crayons à colorier et l'autre pour le reste du matériel)
- 1 costume d'éducation physique et espadrilles (comme soulier d'intérieur)

À notre école, nous favorisons la réutilisation des articles scolaires.
Merci!



Si les mesures de prévention pour la COVID se poursuivent, nous vous suggérons de fournir un taille-crayon avec réservoir afin de réduire la manipulation du taille-crayon de la classe.

Aussi, vous devrez vous procurer ces cahiers d'activités à la librairie Logitem (Ville-Marie) - Le coût est d'environ 15\$

Anglais : Catch - Chenelière



Enseignante 2^e année

Code vestimentaire

Je m'habille proprement et convenablement selon les saisons.

Dans le choix de mes vêtements, je me respecte et je respecte l'autre. Mes vêtements sont décents. Ils couvrent la poitrine et sont assez longs pour couvrir la ceinture. La bretelle spaghetti est acceptée pour les élèves de la maternelle et du 1^{er} cycle. Le legging est permis en autant qu'il soit porté avec un chandail qui couvre le fessier. Les pantalons troués, les culottes courtes et les jupes doivent couvrir jusqu'à la mi-cuisse. De plus, les pantalons troués doivent couvrir suffisamment les jambes. Les faux ongles ne sont pas acceptés.

À mon crochet, je dépose : casquette, tuque, chapeau, veste et manteau.

Pour ma sécurité, je porte des chaussures appropriées selon la température et l'activité pratiquée. Seuls les souliers plats sont admis.

Les vêtements ou les accessoires que je porte prônent des messages de paix et d'harmonie (non violents).

Une intervention sera faite auprès de l'élève en cas de non-respect du code vestimentaire...

Si je ne m'habille pas correctement, un vêtement convenable me sera prêté.

